

L'écureuil



Prénoms des 157 enfants de l'école

MARCILLY

OCTOBRE 2013

IPNS

FAMILLES RURALES



ACCUEIL DE LOISIRS 2013

Du 8 juillet au 26 juillet 2013, les enfants de 4 à 12 ans ont été accueillis cette année, à la salle polyvalente de Marcoux.

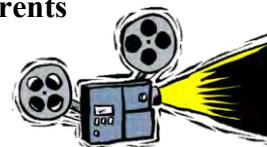
Ils ont vécu une première semaine sur le thème de l'environnement : rechercher des empreintes d'animaux, découvrir ce qui les entoure. La sortie de la semaine a eu lieu à l'Ecopôle du Forez, où ils ont pu s'initier à la pêche.



La deuxième semaine leur a permis de découvrir le monde marin à travers chasse aux trésors et jeux de pirates ; la semaine fut clôturée par la visite de l'aquarium de Lyon et du Parc de la Tête d'Or.



Enfin, la troisième semaine fut l'occasion de s'exercer aux différents arts : danse, musique, peinture, architecture, cinéma ... et de réaliser un spectacle (soirée Césars) auquel les familles étaient comme chaque année, conviées.



Cette soirée fut aussi l'occasion de rendre hommage à Marion Durand qui nous a annoncé son départ: nous la remercions pour les nombreuses années passées au service des enfants en tant qu'animatrice puis en tant que directrice.

Deux séjours ont été également organisés :

- **Séjour « Aventures au lac des sapins »** Poney, VTT, accrobranche, biathlon (course d'orientation, tir à la sarbacane), mini-golf, baignade...
- **Séjour « Sport environnement » à Roanne** : Sensibilisation au développement durable, équitation, tir sportif, canoë, Kayak, VTT/BMX.



A l'année prochaine, pour de nouvelles aventures !

Renseignements : Sophie MOULIN 04 77 24 03 91
Joëlle GOUTTEGATAT 04 77 97 50 17

DU CHANGEMENT LE MERCREDI

Dans le cadre de la réforme du rythme scolaire, nous avons dû mener une réflexion sur l'organisation des activités du mercredi, pour anticiper les évolutions à venir.

La salle des fêtes étant le seul lieu assez grand sur la commune pour accueillir les cours de modern'jazz, de maintien en forme et de gym adulte nous avons cherché des solutions permettant de maintenir ces 3 activités en sachant que le créneau du mercredi matin ne pourrait plus être utilisé par les enfants à l'avenir.

Plusieurs problèmes se sont posés :

- pour des raisons financières et de disponibilité de la prof de danse (la remplaçante actuelle comme la titulaire) il était impossible de fractionner les 7H30 de cours de danse sur plusieurs jours et il est très compliqué de trouver une prof de danse

- les autres structures employant notre professeure de danse se positionnaient également en lui proposant des heures de cours le mercredi soir, compromettant ainsi la possibilité pour nous l'an prochain de placer tous nos cours sur le mercredi

- les profs de maintien en forme et de gym adulte/country ont un emploi du temps chargé et de ce fait peu de créneaux libres en fin d'après-midi ou début de soirée

- pour la rentrée 2013 Marcilly-le-Châtel n'est pas passé sur la semaine de 4,5 jours mais ce n'est pas le cas de toutes les communes alentours, or l'activité modern'jazz accueille pour moitié des élèves extérieurs à la commune.

Par ailleurs les maires qui ont choisi les 4,5 jours dès la rentrée 2013 nous ont écrit en demandant de ne pas pénaliser les enfants de leur commune en leur permettant de poursuivre leurs loisirs extra-scolaires.

Nous avons donc dû prendre les décisions suivantes après concertation des différents responsables d'activités et des différents professeurs :

- **répartition des cours de danse modern 'jazz** le mercredi de 13H00 à 20H45 à Marcilly tout en tenant compte des rythmes biologiques de chacun (sieste pour les plus jeunes, cours en début de soirée pour les ados).

- le prof de **maintien en forme** a pu libérer un créneau horaire le lundi soir pour maintenir son cours à Marcilly.

- **pour la gym adulte** plusieurs pistes ont été explorées et la solution adoptée par les participantes a été de maintenir à la fois le créneau horaire et la prof actuelle mais sur un lieu différent : Trelins (habitué à coopérer avec l'AFR de Trelins dans le cadre du centre de loisirs cette solution nous a semblé naturelle).

Merci à tous les intervenants d'avoir œuvré pour trouver ces solutions et nous souhaitons à tous les adhérents une bonne année sportive au sein de l'AFR !

Le bureau de l'AFR.

Pour info :

- 80 élèves en danse modern 'jazz sur 7H30 de cours
- ?? inscrits en maintien en forme sur 1H00 de cours
- 33 inscrits en gym adulte et country sur 1H30 de cours

ART FLORAL

Venez découvrir cette nouvelle activité

Quatre soirées sont proposées avec les thèmes de Noël, Pâques, la Fête des Mères et autre.

Des dates à retenir pour la saison 2013/2014 :

Mardi 17/12/2013, mercredi 19/02/2014, mardi 15/04/2014, mardi 20/05/2014

Tarif : la soirée 20€ pour les adhérents et 23€ pour les non adhérents

Inscription : Renée Denton-Delhomme 04 77 97 49 59

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles

mardi 11 février 2014

(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage

jeudi 6 mars 2014

à 20h à la mairie

SOLUTIONS DES JEUX

1. Losange : E – RE – ARE – RAVE – LAVER – AVALER – **LE RAVAT** – ALERTA – TALER – RALE – REA – RA - A

2. Sudoku : Sur la 5ème ligne apparaît PUYGRANET

3. A tue-tête : Nina a 4 ans, Arthur 6 ans et Alexie 9 ans soit 19 ans à eux trois.

4. Remue-ménages : EVITER – VITREE – RETIVE – VERITE – RIVETE

5. Roman : La reine du Forez est AMASIS

6. Casse-tête

J

R

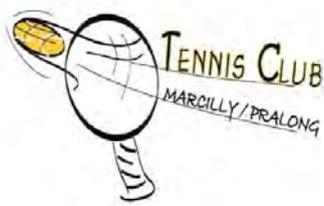
B

J

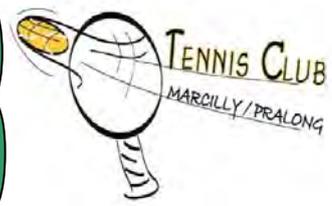
B

R

7. Compte à rebours : Il suffit de transformer le 8 en 6 et de placer l'allumette récupérée sur le 3 qui devient 9 : $109 - 66 = 43$



TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

RAFA...

Il y a un peu plus d'un an, **Rafael Nadal** se blessait au genou. La suite de sa carrière était alors compromise, d'autant plus que son jeu est basé sur son physique.

8 mois plus tard, il fait son retour dans un tournoi mineur en Amérique du Sud. Il perd alors en finale contre un illustre inconnu. On se dit que **Nadal** ne sera plus jamais **Nadal** !

Mais depuis...

Si on enlève son accident de parcours à Wimbledon au 1^{er} tour, **Rafael Nadal** est parvenu en finale de tous les autres tournois qu'il a disputés.

Depuis son retour, **Nadal**, c'est **13 tournois disputés, 12 finales dont 10 gagnées**, et parmi ces 10 finales, **2 tournois du Grand Chelem** (Roland-Garros, US Open), et **5 Masters 1000**.

Au total, **65 matchs** disputés et **seulement 3 défaites** !

Excusez du peu ! Et, cerise sur le gâteau, une place de **numéro 1 mondial** largement méritée.



REPRISE

Et oui, c'est la reprise !

La fin de saison de tennis s'achève le 30 septembre et la nouvelle saison 2013-2014 commence le 1^{er} octobre.

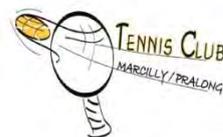
Et il y a du changement.

Le **TC Marcilly Pralong** et le **TC Couzan Astrée** disputaient déjà, depuis 2 ans, les rencontres par équipes. Ainsi 21 équipes, toutes catégories confondues, avaient été engagées lors de la saison 2012-2013. D'ailleurs une de ces équipes (**équipe Dames « +35 »**) s'était particulièrement distinguée en devenant **championne de la Loire**.

Cette entente va bien entendu se poursuivre, et l'équipe Dames « +35 », grâce à son titre de championne de la Loire et son accession à l'étage supérieur, va disputer le championnat régional.



Le TC Couzan Astrée et le TC Marcilly Pralong ayant la même conception du tennis, il a été décidé de continuer le **rapprochement entre les 2 clubs** par la mise en commun des Ecoles de Tennis et des créneaux aux gymnases intercommunaux.



Ainsi, les 2 clubs ont tenu un stand commun lors du forum des Associations le 8 septembre dernier. Les inscriptions ont alors été prises lors de cette journée et les groupes d'initiation, de perfectionnement et de compétition ont été formés par niveau.

Tous les cours et entraînements sont encadrés et sont donnés aux gymnases intercommunaux de Boën, à hauteur de **30 séances à l'année** :

- Lundi de 18h00 à 22h30
- Mardi de 20h00 à 22h30
- Mercredi de 20h00 à 22h30
- Samedi de 8h30 à 16h00

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le **vendredi 18 octobre** à 18H30 à la salle des fêtes de Pralong

TARIFS

Les nouveaux tarifs pour la saison 2013-2014 sont donc les suivants :

- Enfants (- de 18 ans)
 - Adhésion / licence : 45 €
 - Cours / entraînement : 80 €
- Adulte (+ de 18 ans)
 - Adhésion / licence : 65 €
 - Cours / entraînement : 105 €

Une **réduction de 10%** sera accordée pour toute famille (3 personnes du même foyer).



Pour chaque adhésion, **5 heures « invités »** sont offertes.

Le TC Marcilly Pralong est toujours partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la **carte M'ra** de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.

De plus, depuis cette année, nous acceptons aussi les **Coupons Sport** et les **Chèques Vacances**.



et



Des facilités de paiement (en plusieurs fois) sont également possibles.

Pour rappel, les réservations des courts de tennis (Pralong et Marcilly) se font exclusivement par internet.

L'accès est configuré pour les adhérents du club qui bénéficient, avec leur adhésion au club de 5 heures d'invitations.

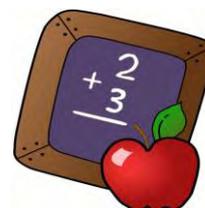
La réservation des courts peut se faire directement depuis la page d'accueil du site internet du TC Marcilly Pralong que vous pouvez venir consulter régulièrement (www.tcmarcillypralong.asso.fr).

A screenshot of the website for Tennis Club Marcilly Pralong. The header features the club name and a photo of a tennis player. The main content area includes a navigation menu with links for ACCUEIL, LE CLUB, PHOTOS, RESULTATS, and CONTACT. There is also an "Edito" section with text about the club's history and values, and a "TennisLibre.com" logo with a call to action to reserve courts in Marcilly.

Contact : **Thierry Vernay** – Château Gaillard – **04.77.97.49.18** – thierryvernay@wanadoo.fr



SOUS DES ECOLES



Les vacances c'est fini, l'école c'est reparti YOUPI !!!!!!!!!

PETIT RETOUR SUR LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013...

Fête de l'Ecole du 14 juin :

Merci aux enseignantes pour ce très beau spectacle des enfants avec toujours autant de spectateurs.

Comme chaque année chaque élève de CM2 s'est vu remettre son cadeau de départ en 6ème.

Nous avons enfin procédé au tirage de la tombola. Félicitations aux heureux gagnants :

Pergola : M et Mme Graff

Parasol : Mlle Brundet

Lots de Fauteuils relax : M. et Mme Guillaumon -Valette

Plancha : M. et Mme Dos Santos

Transat double : M et Mme Chazal

Salon de jardin enfant : Mlle Gaumon



La soirée s'est poursuivie autour d'un poulet basquaise préparé par Etienne Place, et animée par un Karaoké un peu timide !!!!

Cette année comme vous avez pu le remarquer, pas de kermesse le dernier jour d'école. En effet le manque de bras pour l'organiser nous a un peu découragés par avance, c'est pourquoi nous avons opté pour **un convivial lâcher de ballons**.



Quelques ballons trouvés :

- Gabin Chalayer et Timothée Brejon : village St Julien en St Alban dans l'Ardèche
- Théo Brejon : Drôme
- Sigaud Aurélien : St Etienne de Lugolarés en Ardèche
- Emma Benatru : Lieu-dit Le Trémolet à Usson en Forez

LA RENTREE

Cette année, ce sont 157 élèves (contre 145 l'année dernière) qui ont repris le 3 septembre le chemin de notre Ecole. Si le groupe enseignant n'a pas connu de grands changements, il n'en est pas de même pour les enfants. Nous comptons 11 nouvelles familles.

C'est avec grand plaisir que nous les accueillons à l'Ecole Jean Côte et leur rappelons que nous sommes à leur disposition pour tout renseignement concernant le Sou ou la cantine.

Bilan cantine

Il a été servi 8 451 repas soit une moyenne journalière de 59,9 repas, avec cependant une irrégularité de fréquentation selon les mois et surtout les jours de la semaine.

Le Sou Des Ecoles remercie Cécile pour sa très bonne gestion de la cantine

Changements Cantine à partir de cette rentrée 2013 :

Une inscription à l'année a été proposée afin de faciliter le fonctionnement pour tous. Vous pouvez à présent inscrire votre enfant pour l'année scolaire, si celui-ci mange régulièrement quotidiennement, 1 jour, 2 jours, 3 ou 4 jours.

Afin de ne pas léser les « réguliers », nous avons décidé d'effectuer un remboursement des jours manqués pour raisons médicales, ou autres raisons justifiées.

A ce jour, ce sont 35 familles qui ont validé ce système en inscrivant au total 50 enfants.

La gestion des tickets de cantine en est allégée, au grand plaisir de Cécile, qui a cependant, toujours à sa charge, l'intendance des inscriptions à la semaine.

Pour une inscription annuelle merci de vous manifester auprès de Valérie Delauche.

Vous pouvez toujours acheter vos tickets au prix de 3€ à la Mairie.

UNIQUEMENT AUX HORAIRES DES PERMANENCES DU SECRETARIAT

- LUNDI DE 14H00 à 18H00

- MARDI DE 14h00 à 18h00

- VENDREDI DE 14h00 à 19h30

Désormais, plus de vente à l'Ecole.

LES PROJETS DU SOU

Déjà plein de projets en tête :

**courant octobre* une vente de brioches sera proposée (infos par le cahier de liaison)

**Vendredi 22 novembre* : concours de belote

**Vente de sapins de Noël* (infos par le cahier de liaison)

**Dimanche 2 février* : Super LOTO

**Samedi 5 avril* : Soirée Théâtre avec la troupe de : « Les Amuses-Gueules »

« Pour le Meilleur et Pour le Rire ! »

**Fête de fin d'année*

LOCATION DE MATÉRIEL

1 Table + 2 bancs = 5€
Réservation auprès de Nicolas Barou 06 08 52 33 02

PETIT MESSAGE

Vous êtes parents d'élève(s)

Vous avez envie de :

- **donner un peu de votre temps** : allez à !!! 5 réunions par an !
- **de contribuer à la réalisation de différents projets** : tenir une buvette, faire des hot-dogs, tout en faisant connaissance avec plein de gens intéressants afin de récolter plein de sous!!!,
- **ou bien tenter de faire** gagner un super lot à Mamie en lui vendant 5 carnets de tickets de tombola.... !!!!!)

Vous êtes toujours de bonne humeur et avez envie de rencontrer des gens simples et plein de bonne volonté

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, à tout moment, ou à vous manifester auprès de l'un d'entre nous.

Le Sou a besoin d'un renouvellement constant, d'idées nouvelles et de sang neuf, c'est ce qui lui assure sa pérennité, **afin que tous nos enfants puissent continuer à faire des sorties extraordinaires, à s'épanouir au sein de l'école en faisant leur première expérience qu'ils garderont en souvenir (spectacle à la Comédie, ski, rencontre inter écoles, l'école du cirque, aquarium de Lyon, Planétarium, etc...**

Groupe Vocal



LA RENTREE

Depuis le 13 septembre, c'est avec plaisir que tous les choristes ont repris le chemin de « l'école ». Les répétitions ont toujours lieu dans la salle d'évolution de l'école, à 20h30 les vendredis. Il est encore temps de rejoindre le groupe si vous êtes intéressés, nous manquons de soprano. Notre répertoire est constitué de variétés et de chansons inédites. Les conditions sont simples :

- aimer chanter
- payer une cotisation de 10 € pour l'année
- apporter son siège.



REPETITIONS



18 octobre	8 novembre	15 novembre	22 novembre
6 décembre	20 décembre	10 janvier	17 janvier
24 janvier	7 février	14 février	7 mars
21 mars	28 mars	4 avril	11 avril
18 avril	25 avril	16 mai	23 mai
6 juin	13 juin	20 juin	

Vous avez un doute, venez assister à une répétition, vous déciderez après.

Pour tout renseignement : Jean VERNAY 04 77 97 59 62

Adresse mail : jean.vernay@wanadoo.fr

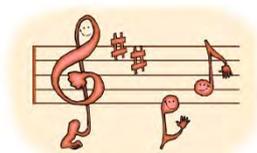
PREMIERS CONCERTS

- **Vendredi 11 octobre** : avec la chorale Au Chœur d'Etang de Savigneux, concert au profit « Des amis de Rémy », dans l'église de Savigneux à 20h30.

- **Dimanche 13 octobre** : à la salle des fêtes de Trelins à 16 h pour le CCAS

DATE A RETENIR

Vendredi 14 mars : 12^{ème} Rencontre musicale à l'église de Marcilly, Le programme n'est pas encore défini





**Le comité des fêtes
de
MARCILLY
LE
CHATEL**

organise une soirée théâtre

**La pièce sera jouée par la
troupe de théâtre « la Traverse »**

La pièce s'intitulera

"NOCES FERAS-TU"

Rendez vous :

le samedi 02 novembre 2013

**A 20H30 à la salle des fêtes de
MARCILLY LE CHATEL**

**Le prix des places sera de 6 €/ personne
Pour les enfants de moins de 15 ans l'entrée sera gratuite.**

C'est l'histoire d'une tante d'Amérique qui propose sa fortune à son neveu René Charles à condition qu'il se marie et perpétue la descendance.

Le problème est qu'il n'a pas toutes ses facultés. Elle se charge de lui trouver une femme au plus vite, mais pourquoi est-elle si pressée ?

MAIRIE - INFOS

VERS UNE NOUVELLE ADRESSE POSTALE objectif octobre 2013

Dans les deux précédents Ecureuils, la commune a informé la population de la mise en place au cours de l'année 2013, demandée avec insistance par La Poste, les services de livraison, le Service Départemental d' Incendie et de Secours (S.D.I.S), d'une dénomination des voies habitées et de la numérotation des bâtiments.

Les travaux préparatoires, fin septembre sont à la phase terminale par la transmission à La Poste du fichier informatique comportant les éléments d'identification et de localisation des familles : Nom – Numéro – Voie publique...

Après rapprochement entre fichiers et vérifications, les certificats d'adressage seront envoyés par La Poste à chaque habitant avec des cartes de changement d'adresse.

Comme il a été indiqué lors de la signature de la Charte d'Engagement et de Partenariat ci-jointe, le mardi 10 Septembre, une deuxième réunion publique avec les responsables de La Poste se tiendra en Salle des Fêtes, **le Mercredi 23 Octobre à 19h00**, afin de répondre aux questions concernant les conséquences de ce changement.

Au cours de l'opération de pose de numéros, certains habitants ont pu déjà faire connaître leur nouvelle adresse ou ont demandé en Mairie une attestation de numéro mais la date officielle de modification d'adresse à retenir est celle de la réception du certificat d'adresse. Suivra une période de quelques mois d'adaptation à la nouvelle adresse indiquant obligatoirement les mentions suivantes :

- L'identité de l'habitant
- Le numéro de l'entrée en bordure de voie publique suivi du nom de la voie
- Le code postal et le nom de la commune

Les noms de quartier, de villa ou autres sont facultatifs.



En vue d'une bonne compréhension de ce changement, la liste des voies est rappelée ci-dessous

ZONE NORD	
Route de Boën	Rue de la Côte
Chemin des Plagnes	Chemin des Plantées
Rue du Ravat	Route de Sainte Anne
Chemin des Boëles	Rue du Vieux Bourg
Rue de l'Eglise	Impasse des Orgues
Montée du Paradis	Rue du Bizay
Impasse du Bois de Grangeon	Rue du Gipon
Impasse des Provendes	Impasse du Merdary
Impasse du Drugent	Rue du Pavé
Place de la Mairie	Impasse de la Grand Cour
Rue des Rameys	Chemin des Violets
Chemin César	

ZONE SUD	
Route de Montbrison	Rue de la Brandisse
Impasse du Gué	Rue de Corbes
Rue de Château Gaillard	Rue des Corbines
Impasse de la Garde	Rue du Potier
Montée de Labarin	Chemin de la sable
Rue de Puy Granet	Chemin de Labarin
Route de Maure	Route de Say
Route de St-Bonnet	Rue de la Source
Impasse de Faverge	Route de Germagneux
Rue du Champs d'Epines	Route de Menacey
Route de Rézinet	Chemin du Château de Say

ZONE PLAINE	
Route de Meximieux	Chemin des Grandes Rases
Chemin du Bois de Chabet	Route de Montverdun
Impasse du Chemin de Fer	Rue de la Jalousie
Route de Jailleux	Traverse de Jailleux
Route de Chalain d'Uzore	Chemin de Pichon
	Impasse de Félines

(Par rapport à la publication de Mars, il a été tenu compte des souhaits des riverains en retenant le nom de « Montée de Labarin », la « Rue de Puy Granet » commençant à la maison numérotée 14 et non à gauche du « Chemin de la Sable »)

La numérotation a été déterminée par système métrique, voie par voie, en débutant côté Mairie, à l'exception de la « Rue de la Côte » qui débute de la RD8.

NOUVELLE EXHORTATION A IDENTIFIER SA BOITE AUX LETTRES

CHARTRE D'ENGAGEMENT ET DE PARTENARIAT

La Poste Direction du Courrier de Loire Vallée du Rhône, représentée par M. BONNET Christian en qualité de Directeur d'Etablissement de Montbrison PDC



Et

La Commune de Marcilly le Châtel, représentée par M. BOUCHET Louis, Maire, Ont décidé de formaliser leur partenariat et de signer ensemble la présente charte. Dans ce cadre,

La Commune de Marcilly-le-Châtel

S'engage à :

- Dénommer ses rues, chemins et toutes voies publiques
- Numérotter sous forme classique ou métrique tous les accès aux habitations
- Apposer les panneaux de rue et plaques numérotées.
- Associer La Poste aux projets d'urbanisme (dénomination des voies) ainsi qu'aux projets de construction et de rénovation (lotissements, zone artisanale, etc.)
- Informer La Poste des projets de lotissement sans partie commune, soumis seulement à la déclaration préalable.
- Informer les habitants de leur nouvelle adresse et de la bonne implantation de la boîte aux lettres (certificat d'adresse).

La Poste

S'engage à :

- Mettre à disposition les documents sur l'état des lieux du raccordement postal local.
- Cosigner le certificat d'adresse envoyé à chaque habitant et en assurer sa distribution.
- Fournir gratuitement aux habitants de la commune :
 - o Des cartes de changement d'adresse « Communiquez votre adresse » permettant aux habitants d'informer leurs correspondants, en dispense d'affranchissement.
 - o Une liste exhaustive de tous les organismes à contacter en priorité.
- Soutenir et conseiller la commune pendant toute la durée du projet.

Engagements réciproques :

- Les parties conviennent de mesurer et d'analyser ensemble les actions menées et de garder strictement confidentiels les renseignements techniques et pratiques échangés dans le cadre de cette charte ainsi que les informations relevant des règles du respect des informations individuelles, notamment celles relevant de la loi 'Informatique et Liberté'.
- Les parties mettent à la charge de leurs collaborateurs le même engagement de confidentialité.
- La Mairie volontaire et La Poste se concèdent le droit d'utiliser la présente charte dans le cadre d'opérations de relations publiques, visant à promouvoir les efforts menés en commun.

Fait à Marcilly-le-Châtel, le 10 septembre 2013

En deux exemplaires originaux.

Pour la commune

Pour La Poste

Le Maire

Le Directeur d'établissement

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 18 h

INAUGURATION DU RELAIS DU CHATEL

3 chambres d'hôtes



Voilà un projet d'hébergement à Marcilly le Châtel préconisé depuis une dizaine d'années dans une étude par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée (CCPA), heureusement réalisé dans l'ensemble immobilier acquis par la commune en 2012. Le manque d'équipements hôteliers au cœur du Pays Forézien a été longtemps relevé dans diverses études et la première charte de territoire de la CCPA, situation peu propice au développement du tourisme, à l'économie locale.

A ce jour, l'offre très diverse s'est beaucoup enrichie avec :

- la rénovation de l'hôtel – restaurant (7 chambres) « Les Sires de Semur » à Sail sous Couzan, propriété communale
- le restaurant - chambre d'hôtes (3 chambres) « Le Clos d'Urfé » à St Sixte, propriété communale
- le restaurant - chambre d'hôtes (3 chambres) « Le Relais du Châtel » à Marcilly Le Châtel, propriété communale
- Un autre projet d'hôtel à Trelins (7 chambres) est en cours.
- A Marcoux, le restaurant « La loge aux Vignes » attend son repreneur.

A côté de ces réalisations publiques qui maintiennent ces commerces dans les villages, chambres d'hôtes et gîtes ruraux sont nombreux à proximité de la Bâtie d'Urfé et de Goutelas.

Il nous semble intéressant de constater la place que Marcilly Le Châtel est en train de se faire en proposant des motifs d'attraits tels que :

- Le nombre et la diversité de ses hébergements : 2 gîtes à Chabet - 3 chambres d'hôtes haut de gamme 3 clés vacances à Rézinet - restaurant 3 chambres d'hôtes 2 clés vacances au Relais du Châtel, auberge de la Césarde
- La chocolaterie « Choc et Vous » aux Grandes Rases
- La Volerie du Forez en cours d'évolution au Château Ste Anne
- Les chemins de randonnées Ste Anne et d'Astrée
- Les diverses manifestations proposées par les associations des Toqués du Châtel , des Vieilles Pierres, l'Association Famille rurale, le Comité des Fêtes, l'ACCA, le groupe vocal, le sou des école, la Fnaca...etc

Il reste à souhaiter que ces signes de dynamisme communal apparaissent dans d'autres secteurs comme c'est le cas avec l'entreprise DEMARS qui vient d'obtenir le Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) reconnaissant sa haute qualification dans la restauration des Monuments Historiques (qualibat 2194)

COUT ET FINANCEMENT DE L'IMMOBILISATION RELAIS DU CHATEL

COUT DE L'OPERATION (TTC)

2012	Achat de l'ensemble immobilier (2 immeubles)	194 398 €
	Travaux appartement gérant	8 556 €
	TOTAL 2012	202 954 €



2013	Travaux d'aménagement 3 chambres et abords	150 000 €
------	--	-----------

TOTAL FINAL au 13/09/2013 352 954 €



FINANCEMENT DE L'OPERATION (TTC)

AUTOFINANCEMENT	302 954 € (85% sur l'ensemble)
FONDS DE CONCOURS CCPA (sur travaux hébergement)	50 000 € (15% sur l'ensemble) (33% sur travaux d'hébergement)
PRODUITS D'EXPLOITATION Baux de 9 ans indexés (800 € par mois x 12)	9 600 €



TRAVAUX EN COURS

Les principales opérations prévues au cours du deuxième semestre 2013 sont programmées comme suit :

Juillet – Août – Septembre

Dénomination des voies et numérotation des bâtiments

La mise en place des plaques est achevée. La mise au point des fichiers de données informatisées s'opère entre la commune et La Poste. Au terme de ce rapprochement, La Poste devrait adresser à chaque foyer un certificat d'adresse et des cartes de changement d'adresse. (Voir charte de La Poste)

Août

Chaudière à condensation (gaz propane) installée à l'école Jean Côte bâtiment Nord. Ce nouvel équipement a été réceptionné le Jeudi 19 Septembre. Les essais nécessaires seront ainsi réalisés avant la période hivernale. Le changement répond à une étude demandée au Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire(SIEL) pour la rénovation du chauffage de ce bâtiment, présentée en septembre 2012 au Conseil Municipal, inscrite au budget 2013. Le choix d'une seule énergie (gaz propane) doit se traduire par une nette amélioration des conditions de chauffe programmées selon la température extérieure et une économie.



La maîtrise d'œuvre a été assurée régulièrement avec une grande rigueur par les deux techniciens Energie du SIEL, M Damien DELHOMME et M Christophe MATHEVET.

L'entreprise Concept Chauffage, siège à Montbrison, a strictement respecté les délais imposés sur Juillet – Août et s'est engagée sur une garantie de 5 ans pour la chaudière DE DIETRICH et de 2 ans sur la pompe de charge et les circulateurs. Le coût de cette immobilisation s'élève à 19 927 € HT soit 23 832 € TTC, intégralement financé par la commune.

TRAVAUX DE VOIRIE

1) Mur de soutènement rue de l'Eglise

La reprise de ce mur effondré par suites des intempéries du mois d'Août sur une vingtaine de mètres a été confiée aux entreprises MAISSE de St Bonnet Le Courreau et CHAZELLE BONFILS de Boën sur Lignon. La commune doit supporter la charge sur la partie soutenant la voie publique (Chaussée – réseaux – Eclairage public), la superstructure incombant au propriétaire. Les travaux ont été engagés le 17 Septembre 2013 pour une durée de quelques semaines interdisant la circulation sur la Rue de l'Eglise. Achèvement prévu début Novembre. Maitrise d'œuvre confiée à la Direction Départementale du Territoire (DDT), agent technique Bernard EPINAT.



2) Programme voirie 2013

Outre le chantier ci-dessus non prévu en 2012, les interventions ci-dessous sur les voies publiques ont été arrêtées le 12 Septembre 2013 avec la DDT, maître d'œuvre et l'entreprise Eiffage retenue après appel d'offres :

- Pose d'enrobé sur l'intégralité de la Rue des Rameys
- Réfection de la chaussée à Say sur la partie de la route de Say allant de l'entrée du hameau jusqu'à la route de St Bonnet Le Courreau.
- Mise en sécurité du carrefour du Champ d'épines (abribus installé en 2011)

Début des travaux prévu le 21 Octobre, achèvement prévu avant fin Novembre
Coût total estimé : 80 000 € TTC



**AVIS AUX HABITANTS VOULANT OBTENIR UN DEVIS DE L'ENTREPRISE EIFFAGE
S'ADRESSER A LIONEL VOLDOIRE 06 20 26 55 06 Responsable du chantier EIFFAGE**

DIVERS

Elections municipales *Dimanche 23 mars 2014*
 Dimanche 30 mars 2014

Attention : Changement de mode de scrutin : scrutin de liste avec parité, pour les communes de plus de 1000 habitants

Vœux du Maire et de la Municipalité *le samedi 4 janvier* à 11 heures à la salle des fêtes

Concert musique classique l'ensemble Capella Forensis *le samedi 19 octobre* à 17 heures à l'église St Cyr

FLEURISSEMENT 2013

Cette année, la dotation de la mairie de 450 € (+ l'excédent de 100 € de l'année précédente pour lots non réclamés) a permis de primer 24 personnes sous forme de bons d'achat à dépenser dans les établissements Vernet à Montbrison (le fournisseur de notre commune).

Une plante offerte par la maison Vernet a été remise à tous les lauréats présents à la remise des prix.

Liste des lauréats par ordre alphabétique :

BALMET (La Garde), BOICHON (Corbines), CHAMBE (Le Pavé), CHAZAL L. (Le Pavé), CHAZAL (Le Bizay), CHOMAT (Le Ravat), DARAGON (La Brandisse), DELAUCHE (Le Gipon), DESCHAMPS (Fontaube), FAUCOUP (La Brandisse), GAILLARD (Le Pavé), JAVEL (Maure), LAURENT J. (Say), LAURENT (Corbes), LARUE (La Côte), MAISSE (Rézinet), MEUNIER (Le Poyet), PIZZETTA (Le Pavé), POPIER (Les Grandes Rases), PORTAILLER (Le Gipon), SOLLIAC (La Brandisse), TAVERNIER (La Garde), TURNEL (Le Champ d'Épines), UNTEREINER (Fontaube), VEAUCHE (Rézinet).

Félicitations à tous, et en particulier, à nos agents pour le fleurissement de la commune et son entretien pas toujours facile avec la météo parfois capricieuse.



INTERCOMMUNALITE

PLUS DE MIRAGE, PLEINS FEUX SUR L'INSTALLATION DU POLE PETITE ENFANCE A MARCILLY LE CHATEL

Ce projet porté désormais allègrement par la CCPA suscite de fréquentes questions auxquelles nous pouvons répondre sans hésitation :

1) Avancement du chantier

La construction du bâtiment est en cours depuis le 10 Septembre. Les ouvriers de l'entreprise viennent se restaurer chaque jour au relais du Châtel. L'ouverture de la crèche est confirmée à la rentrée de septembre 2014.



2) Choix du gérant, déroulement de la procédure

En Septembre 2013, la procédure de Délégation de Service Public (DSP) a été présentée au bureau communautaire pour deux pôles petites enfance communautaires par la mission d'assistance et de conseil (Novances public). Le planning prévisionnel se déroule d'octobre à juin, date de désignation du délégataire soit :

- **09/10/2013** : Délibération du Conseil Communautaire instituant la procédure en vue du choix de l'organisme chargé de la gestion des établissements
- **11/10/2013** : Avis d'appel public de candidature
- **13/11 – 27/11/2013** : Dépôt des candidatures, analyse par commission constituée (10 élus)
- **29/11/2013** : Envoi du cahier des charges aux candidats
- **08/01 – 29/01/2014** : Ouverture et analyse des offres
- **19/02-19/04/2014** : Négociation des offres.
- **23/04/2014** : Délibération CCPA pour désignation du délégataire
- **11/06/2014** : Transmission à la Préfecture – Notification au délégataire.

3) Candidatures

Elles devront être adressées au délégataire retenu. Toutes les candidatures qui parviennent à la commune de Marcilly Le Châtel où à la CCPA sont mises en attente. Il est donc conseillé de suivre le déroulement de la procédure ci-dessus et de les faire parvenir dès connaissance du délégataire (Juin au plus tard)

CHANGEMENT DU CONSEIL EN ARCHITECTURE

Mme CHANAVAT Architecte Conseil mis à disposition par le Conseil Général est remplacée par **M. Alain GAUBERT**

<p style="text-align: center;">Permanence 2^{ème} Lundi du mois au siège de la CCPA 17 Rue de Roanne – 42 130 BOEN SUR LIGNON</p>

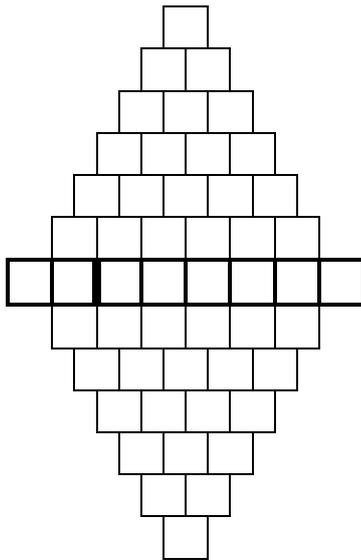
Prendre RDV par téléphone à la CCPA : 04 77 97 72 48

LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

1. Losange marcillois

En commençant en haut puis en bas, répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent jusqu'au mot central (quartier de Marcilly en 2 mots)



Voyelle n°2
 Ile de France
 100 m²
 Proche du navet
 Disculper
 Absorber
Quartier d'ici (2 mots)
 Prévint
 Meurtrier
 Oiseau échassier
 Poulie
 Dieu solaire
 C'est la première

2. Sudoku marcillois

Compléter la grille ci-dessous avec les lettres suivantes YAEUGNRTP, de telle sorte que chaque lettre soit dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré surligné (dans une ligne un quartier de Marcilly apparaîtra)

		U	P					
	T				Y		A	N
A			E	N			T	
	N	R				P	U	
					A			
		T	N	P	U			G
Y								E
		E	R	Y			G	
U		A	T		P	R		

3. A tue-tête

Dans une fratrie, Arthur a trois ans de moins que sa sœur Alexie, qui a elle-même cinq ans de plus que sa petite sœur Nina ! Ensemble, ils ont dix-neuf ans.

Quel est l'âge de chacun ?

4. Remue-ménages

A partir des lettres suivantes, formez 5 mots (y compris adjectifs)

E E I R T V

5. Roman de « chez nous »

Dans le célèbre roman d'Honoré d'Urfé, « l'Astrée » comment s'appelle la reine du Forez ?

6. Casse-tête

Sur une table il y a 6 boules alignées :
 - il y a une seule boule entre les 2 boules bleues
 - 2 boules entre les 2 boules jaunes
 - et 3 boules séparent les 2 boules rouges

Enfin une boule rouge se trouve à l'extrémité droite. Reconstituer l'ordre des boules.

7. Compte à rebours

Bouger une seule allumette pour établir une égalité. **103 - 68 = 43**

DATES A RETENIR

Lundi 14 octobre :	Don du sang
Vendredi 18 octobre :	Assemblée générale du tennis à 18h30 salle des fêtes de Pralong
Samedi 19 octobre :	Concert Capella Forensis à 17h à l'église St Cyr
Mercredi 23 octobre :	Réunion publique la Poste à 19h à la salle des fêtes
Vendredi 25 octobre :	Assemblée Générale FNACA à 18h30 à la salle des fêtes
Dimanche 27 octobre :	Thé dansant Aînés Ruraux avec Prat
Samedi 2 novembre :	Comité des fêtes, théâtre 20h30 à la salle des fêtes
Vendredi 22 novembre :	Sou des Ecoles, Concours de belote
Vendredi 6 décembre :	Saint Nicolas
Jeudi 12 décembre :	Repas de Noël des Aînés Ruraux à la Sauzée
Mardi 17 décembre :	Art floral
Samedi 4 janvier :	Vœux du Maire et de la Municipalité à 11h à la salle des fêtes
Dimanche 2 février :	Sou des Ecoles, Super loto à la salle des fêtes
Mardi 11 février :	Remise des articles « Ecureuil »
Mercredi 19 février :	Art Floral
Jeudi 6 mars 2014 :	Agrafage « Ecureuil » à 20h à la mairie
Vendredi 14 mars :	Groupe Vocal, 12 ^{ème} Rencontre musicale à 20h30 à l'église St Cyr